

presseur s'apaise, le pardon se fait dans l'oubli et l'opprimé, tendant la main à son persécuteur, lui sacrifie sa langue, ses habitudes, ses goûts. La fusion est consommée, une race est disparue au profit d'une autre, le patriotisme nouveau se retourne contre l'ancien.

Ainsi en eut-il été inévitablement, un peu plus tard, du peuple acadien sans la fondation du Père Lefebvre. Grâce à l'instruction qu'il a répandue et vulgarisée, cette tradition, qui allait bientôt s'effacer et disparaître, a été recueillie, les archives mutilées par des mains coupables ont été scrutées, les bribes éparses rapprochées, minutieusement classifiées et tirées au clair. Patiemment, les fils des victimes ont recomposé l'odieuse trame ourdie contre leurs pères, exposé les subterfuges employés par quelques écrivains pour justifier l'injustifiable, voiler une honte nationale. Sous la plume de MM. Rameau, Casgrain, Poirier, Gaudet, Richard, ces trois derniers Acadiens eux-mêmes, les épaves ont pris corps et sont devenues l'Histoire. L'évidence s'est fait jour à travers les obstacles accumulés, la réaction est accomplie, pleine et entière, le crime est avoué. Il convient d'être magnanime, de refouler autant que possible l'aigreur qui survit, de pardonner même, mais l'oubli ne doit pas se faire et ne se fera pas. Le souvenir utile pour les leçons qu'il renferme, en sera perpétué par ceux qui, grâce au bon Père Lefebvre, ont reçu ou recevront l'instruction qui leur permettra de prendre rang dans la Société et de guider leurs compatriotes.

Il y a 30 ans aucun Acadien n'avait place dans le clergé, la politique, la magistrature, les professions libérales, l'enseignement et à peine dans le commerce. Tout cela est changé, et l'influence exercée par eux n'est pas loin d'être proportionnelle au nombre.

Les Acadiens ont des Députés à la Législature Fédérale, deux sénateurs, dont l'un, l'honorable Pascal Poirier, est l'auteur du livre que nous signalons. La Législature du Nouveau Brunswick renferme huit Députés acadiens, dont deux ministres, MM. A. D. Richard et La Billois. Celle de la Nouvelle-Ecosse compte aussi plusieurs Députés et un